



► Mme FRUCHON, merci pour avoir accepté cette interview. Pouvez-vous présenter rapidement votre parcours et vos missions actuelles ?

Après un Master 2 en Droit public réalisé à l’Université d’Orléans, en alternance à l’INHESJ (Institut national des hautes études de sécurité et de justice – sous tutelle du Premier ministre), je me suis engagée auprès de Nicolas Forissier, Député de l’Indre, en tant que collaboratrice parlementaire, depuis le 1er septembre 2017. Actuellement en poste à l’Assemblée nationale à Paris, je reviens très régulièrement dans l’Indre pour assurer mon mandat de Conseillère municipale et Conseillère communautaire déléguée à Châteauroux, auprès de Gil Avérous. Côté professionnel, j’assure la partie législative du mandat de député : rédaction de propositions de loi, d’amendements – demande de modification d’un texte de loi, suivi législatif, ainsi que d’autres missions comme la gestion de la presse nationale, les relations publiques nationales et locales, le suivi de dossiers locaux, la rédaction d’un rapport sur la compétitivité des entreprises françaises. Localement, je suis déléguée au niveau de Châteauroux Métropole au Numérique responsable depuis fin septembre. Les sujets liés à la protection de l’environnement me tiennent vraiment à cœur, et je suis très heureuse de pouvoir – au sein de cette nouvelle délégation, agir concrètement et être actrice de la transition écologique au niveau d’une collectivité. Les communes, les agglomérations ou communautés de communes, les départements et les régions ont un rôle central dans cette transition.

► On vous connaît pour être une femme de terrain et à l’écoute. Quel état des lieux pouvez-vous faire globalement sur notre département et pour la ville de Châteauroux ?

Notre département a énormément d’atouts. Il offre un cadre de vie exceptionnel. En 2025, l’ensemble du département sera couvert par le Très Haut Débit. Nous serons donc à égalité avec Paris, New York, Londres, ... Il existe déjà cette tendance de quitter les grandes métropoles pour s’installer à la campagne ou dans des villes à taille plus humaine. Elle va s’intensifier au fur et à mesure des années, et nous sommes prêts à y répondre. Même si notre département est prêt, il y a les questions de l’emploi, de l’accès à la santé et des écoles rurales, sur lesquelles nous devons avoir un vrai soutien de l’Etat. Car ce sont les trois leviers principaux qui font que les gens viendront ou resteront habiter dans l’Indre. Sur la santé, l’ouverture du faculté de médecine à Orléans en septembre 2022, qui a permis de rassembler 500 étudiants cette première année universitaire, va permettre - à moyen terme, de répondre en partie à la désertification médicale du sud de la région Centre-Val de Loire (Indre et Cher). Nous étions la seule région à n’avoir qu’une seule faculté de médecine, à Tours. Et c’est grâce au combat (!) du Maire d’Orléans, et d’élus régionaux tels que Nicolas Forissier ou François Bonneau que cela a pu se mettre en place. Concernant l’emploi, encore une fois les élus locaux, à l’image de Gil Avérous, se battent chaque jour pour accueillir des entreprises supplémentaires dans notre département. Et il y a les entrepreneurs, les porteurs de projets, qui sont très nombreux chez nous. Vous avez de magnifiques entreprises ici, de plus en plus de producteurs locaux, des artisans, des commerçants. Mais ils se confrontent quasiment tous à la question de la main d’œuvre. Pendant ma campagne législative, je n’ai pas rencontré un seul chef d’entreprise me dire le contraire. C’est une véritable problématique. Le Conseil départemental avec l’A2i (l’Agence d’Attractivité) se bat sur ce sujet depuis plusieurs années. Mais là encore il faut que cela s’accompagne d’une politique de l’emploi au niveau national. Pour illustrer la dynamique commerciale, à Châteauroux, depuis le 1^{er} janvier 2017, quand on fait le solde des ouvertures-fermetures, la ville a accueilli 51 établissements de plus dans le centre-ville. Enfin, le fait que le département soit traversé par l’autoroute A20 est un atout considérable. Cette accessibilité sera renforcée par le ferroviaire, à mesure que les travaux sur la ligne ferroviaire POLT avanceront, qui permettront à terme de réduire les temps de trajets. Il faut tout de même être vigilant à ce qu’aucun arrêt ne soit supprimé dans nos gares (Issoudun, Châteauroux, Argenton-sur-Creuse). Je tiens d’ailleurs à remercier le travail formidable réalisé par Martine Irzenski, Présidente du Comité de défense de la gare d’Argenton sur Creuse - dont je suis membre depuis 2017 – et toute son équipe, qui nous ont permis de récupérer un grand nombre d’arrêts en gare qui avait été supprimés. Maintenant, et là aussi nos territoires en dépendent, le Gouvernement doit accélérer son investissement au secteur ferroviaire – qui est l’une des clefs de la transition écologique et du développement de l’Indre et des départements similaires. Investir 100 milliards d’euros dans le ferroviaire d’ici 2040 – comme annoncé par le Première ministre en février, est un bon signal. Et au-delà de l’entretien et de la modernisation, il faudrait répondre favorablement à la demande de réouverture de lignes structurantes, telles que Châteauroux-Tours.

► Son identification a été clairement précisée lors d’une grande consultation proposée par le Conseil départemental en 2019. A 77%, les indriens soulignent la qualité de vie ; à 72,1%, ses faibles coûts de loyers et de foncier ; à 54,9%, sa desserte directe depuis A20 ; à 19,6% son image touristique ; à 18%, son image rurale mais dynamique. Nous savons également que notre département est une terre d’accueil pour les résidences secondaires et une aspiration au vert et au calme. Que retenez-vous de cette consultation pour notre avenir départemental ?

La qualité de vie que nous apprécions tous dans l’Indre, et effectivement due à ce que vous évoquez dans votre question : coûts du foncier et des loyers, ses réseaux d’accessibilité (dessertes routières et ferroviaires), mais également à la qualité de nos paysages et de notre patrimoine, au dynamisme de nos communes et à la richesse associative Indrienne. Terre d’accueil pour les résidences secondaires, elle l’est de plus en plus pour les résidences principales depuis la crise sanitaire. La présence du train et notre proximité avec Paris sont des atouts forts. Et c’est également « l’aspiration au vert et au calme », c’est-à-dire la « qualité de vie » soulignée par les indriens qui ont participé à cette grande consultation. Je retire de cette consultation que les trois premiers critères d’identification sont directement liés à des enjeux concrets qui touchent le quotidien des habitants de l’Indre : qualité de vie – environnement de vie, pouvoir d’achat, mobilité. Ce sont des choses auxquelles nous sommes attachés, et que nous devons préserver et développer. Mais il ne faut pas oublier, et comme je l’ai précisé plus haut, que le raccordement à la fibre de 100% du département en 2025 est un atout considérable. Notre département est très en avance par rapport à d’autres sur ce sujet.

► La ruralité est un atout très important pour notre département avec ses avantages et ses contraintes. Cette ruralité est notamment constituée de paysans cultivateurs et éleveurs. Ces paysans ont permis dans notre histoire nationale de nourrir les Hommes, façonner, préserver nos paysages et sa biodiversité. Notre pays est d’ailleurs connu et reconnu internationalement sur ces sujets. Alors que nous étions historiquement exportateurs de ressources alimentaires, notre pays est aujourd’hui dans l’obligation d’importer de la nourriture. Dans le cadre de l’électricité, cette situation est malheureusement identique. Quel est votre point de vue sur ces sujets ?

La qualité de vie que nous apprécions tous dans l’Indre, et effectivement due à ce que vous évoquez dans votre question : coûts du foncier et des loyers, ses réseaux d’accessibilité (dessertes routières et ferroviaires), mais également à la qualité de nos paysages et de notre patrimoine, au final, ce sont nous, les citoyens français qui en subissent les conséquences : diminution de notre pouvoir d’achat, alimentation moins saine – puisque nous importons des produits alimentaires qui ne sont pas soumis aux mêmes normes sanitaires et environnementales que nous. Derrière, vous avez les agriculteurs, qui subissent une concurrence étrangère déloyale et qui ne comprennent pas pourquoi la France accepte d’importer des produits - qu’elle refuse de produire, et tant mieux – au détriment de la production nationale, et au détriment de leurs secteurs d’activité. Aujourd’hui, la moitié des poulets consommés en France est importée ! Concernant l’électricité, nous devons nous battre au niveau européen pour désindexer le prix de l’électricité sur celui du gaz. Comme ont commencé à le faire l’Espagne et le Portugal : la Commission européenne leur a accordé une dérogation leur permettant de fixer eux-mêmes le prix de l’électricité et celui du gaz. Alors que les prix de l’électricité sont indexés sur le prix du gaz dans tous les autres pays de l’Union européenne, dont la France. Nous regrettons tous ces constats : > Comment avons-nous pu laisser notre balance commerciale déficitaire depuis 2002 ? Cela fait maintenant 21 ans que nous importons plus que nous exportons ! Malgré les différentes alertes d’acteurs économiques ou politiques. Nicolas Forissier a été l’auteur de nombreux rapports sur le commerce extérieur à l’Assemblée nationale, et n’a pas cessé d’alerter les gouvernements en place sur cette question majeure, qui est notamment le signe d’une industrie en perte de vitesse. > Comment pouvons-nous continuer d’être sourd aux revendications du monde agricole ? Qui ne demande que deux choses : être en capacité de nourrir les français – c’est-à-dire participer à la reconstruction de notre indépendance alimentaire, et vivre de leur métier. > Comment reconstruire notre indépendance énergétique ?

► Dans le cadre de l’application de la Programmation Pluriannuelle de l’Energie (PPE) et de son accélération, certains paysans basculent vers un nouveau paradigme qui ne relève pas de leur mission et obligation historique. Ils deviennent producteurs d’énergies dans une course effrénée d’artificialiser les sols. Quel est votre point de vue sur ce sujet ?

Lie ne suis pas certaine qu’il faille cibler une certaine catégorie professionnelle : les industriels le font, les collectivités aussi tout comme certains citoyens qui ne sont ni paysans, ni acteurs économiques. Il y a des cadres aujourd’hui, et tout projet de développement photovoltaïque est soumis à plusieurs autorisations. La Chambre d’agriculture de l’Indre et l’Etat veillent à ce que tout projet photovoltaïque au sol soit installé soit sur des terres non fertiles (friches, etc), soit, soit accompagné d’un véritable projet agricole. Concernant le développement de projet éolien, les élus du département de l’Indre appartenant à la majorité départementale – à laquelle je fais partie, ont été très clairs. Nous demandons un moratoire : c’est-à-dire de stopper le développement de tous les projets en cours. Il n’y a aucune cohérence nationale, nous nous retrouvons dans l’Indre avec 128 éoliennes, quand l’Indre-et-Loire ne compte aucune éolienne. Nous sommes clairement arrivés à saturation chez nous.

► Nous avons vécu un moment qui fera date le 19 juin 2023 lors de la conférence de presse organisée par le Président du Conseil Départemental de l’Indre. Cette conférence de presse est le point d’entrée d’un certain nombre de signaux majeurs pour notre département. Cette conférence de presse a fait notamment l’objet de réitérer la demande d’application d’un moratoire dans l’Indre sur les ENRI. Refuser son application serait catastrophique pour le débat démocratique et la reconnaissance de nos élus représentants. Quel est votre point de vue sur ce sujet ?

Je suis totalement d’accord avec vous, et de très nombreux élus partagent cet avis. Il faut changer de méthode. Nicolas Forissier, Député de l’Indre, avec qui je travaille depuis 2017, avait demandé ce moratoire dès 2020 ! Il était évidemment présent lors de cette conférence de presse. Nous devons établir un schéma régional cohérent, en concertation avec les élus locaux. Je pense que l’Indre a largement fait sa part du chemin concernant l’énergie éolienne. Il faut aussi que les Maires retrouvent un pouvoir décisionnaire sur ces sujets. De toute façon, le fait de construire une cohérence régionale doit se faire avec les élus locaux. Malheureusement, ces propositions qui avaient été portées lors de l’examen du projet de loi relatif à l’accélération de la production d’énergies renouvelables par des députés - dont des Républicains - n’ont pas été retenues. J’espère que nous aurons un nouveau débat sur ce sujet à l’Assemblée nationale.

► Le département de l’Indre dispose de pépites dont notre devoir absolu consiste à les préserver, pépites historiques touristiques, environnementales, paysagères... Depuis plusieurs années et nous vivons depuis cette année une véritable accélération, ces pépites sont attaquées de toutes parts pour y installer dans une formule du « quoi qu’il en coûte » des projets industriels pour ENRI. Aujourd’hui, le PNR de la Brenne est totalement attaqué, Valençay, Azay-Le-Ferron, Martizay, La vallée des peintres, Bouges, le Boischaud Sud... La Champagne Berrichonne est aujourd’hui une gigantesque zone d’éoliennes industrielles à perte de vue. Comment en est-on arrivé à un tel point de rupture ? L’acceptation sociétale sur ce sujet est en train de s’effondrer. Pourquoi ?

L’acceptation sociétale s’effondre car les gens ne comprennent pas qu’on leur impose, devant chez eux, des champs éoliens, alors que le département voisin n’en a aucun. En plus des 120 éoliennes installées, 52 autres sont en projet ou en cours d’installation dans l’Indre. Il y a un sentiment d’injustice très profond, et également l’impression que comme nous sommes dans un département rural, nous sommes les « parents pauvres ». Il y a aussi beaucoup d’interrogations sur le mode de financement, sur leur capacité à produire, sur la possibilité de recycler les pâles des éoliennes, sur le coût carbone de la production des éoliennes elles-mêmes. Tout cela n’est pas clair. Et les gens ne voient pas de conséquences positives directes : les factures d’énergie explosent, la promesse de la création de nombreux emplois grâce à l’éolien ne se ressent pas du tout dans l’Indre, et ça divise les communes. Et c’est très compliqué pour un élu de se positionner. Très compliqué car il n’y a à ce jour aucune source d’énergie 100% verte. A part la micro-hydroélectricité (les moulins) qui ne s’oppose d’ailleurs pas du tout au principe de continuité écologique. Je ne comprends pas pourquoi l’on ne développe pas cette énergie, qui est une énergie locale. Il y aurait un impact direct sur le territoire. De plus, il y a aussi le sujet de l’adaptabilité de la loi par rapport aux évolutions technologiques. Visibles à plus de 20 kms à la ronde, les modèles les plus imposants dépassent aujourd’hui 200 m de hauteur. La distance de sécurité de 500 mètres minimum entre les habitations et des installations éoliennes – prévue pour des machines de 140 mètres de haut à l’époque - apparaît aujourd’hui clairement insuffisante. Enfin, du fait de la dénaturation du paysage, en particulier lors d’une accumulation trop importante de machines – et c’est ce qui se passe chez nous dans l’Indre, l’effet sur le développement économique et sur le tourisme local, qui s’appuient particulièrement sur le cadre de vie proposé, est désormais très négatif. Je suis tout à fait d’accord avec cette demande de moratoire, et elle devrait être acceptée ! Aujourd’hui, on produit en énergie propre dans l’Indre 60% de notre besoin en énergie, alors qu’en 2030 l’objectif c’est de produire 40% des besoins de la population en énergie renouvelable. Nous avons donc le temps de stopper tout projet éolien, et de réunir l’ensemble des acteurs concernés autour de la table au niveau régional, pour définir une stratégie commune, en alliant préservation de nos qualités de vie et urgence écologique. Les deux ne sont pas du tout antinomiques. Cette stratégie devrait également cibler les moyens de production d’énergie verte les plus appropriés, car il n’y a pas que l’éolien ! Des solutions existent, et le département ne demande qu’à travailler sur ce sujet. Il faut écouter les élus locaux, qui sont les premiers à entendre la colère et les inquiétudes de leurs concitoyens.

► Nombreux sont les collectifs, les associations qui travaillent bénévolement pour préserver les atouts de notre département. Comment jugez-vous leur travail ?

Je tiens d’abord à les remercier, car comme dans de nombreux domaines, les élus ne peuvent pas se battre seuls. Et sur ce sujet, ils font un énorme travail et nous ont permis d’éviter de nombreux projets situés dans des zones ayant un caractère patrimonial et naturel important, je pense au Parc Naturel Régional de la Brenne et à la vallée des peintres.

► Malgré ces différents constats très alarmants, quels sont vos espoirs pour le département de l’Indre dans les prochaines années ?

Il y a des constats alarmants, oui : la question de la saturation du paysage par les éoliennes par exemple que vous avez choisi d’évoquer lors de cette interview. Il y a aussi, comme dit plus haut, la question de l’accès au soin, la question du pouvoir d’achat, la montée de la précarité, la question du bien vieillir et de son accompagnement. Mais malgré tout cela, je continuerai toujours de croire énormément en l’avenir de notre département. Il y a de très nombreux acteurs formidables, engagés, qui contribuent tous les jours au dynamisme et au développement de l’Indre. Le Département fait un énorme effort d’attractivité – touristique, économique et aussi en matière de santé. Nous accueillons les Jeux Olympiques en 2024, ça va être une formidable vitrine pour l’Indre. C’est une chance extraordinaire. Les prochains JO en France seront dans 100 ans... Le Gouvernement semble vouloir relancer le ferroviaire, cela ne peut que nous servir également. Le programme de réindustrialisation de la France est également une très bonne nouvelle pour l’Indre grâce à son prix du foncier bas, son cadre de vie attractif, ses liaisons ferroviaires et routières importantes, son accès à la fibre, etc. Nous avons su nous spécialiser dans des domaines stratégiques comme l’aéronautique et la maroquinerie. Nous avons des industries de pointe. Un tissu d’artisans d’art véritables. De nombreux agriculteurs et maraîchers. Beaucoup d’artistes talentueux. Des artisans et commerçants dans nos villes comme dans nos campagnes. Des associations sportives et culturelles partout sur le territoire. Une offre événementielle réelle. Nous avons su préserver notre art de vivre, et notre tissu associatif nous permet de consolider cette image d’un département qui bouge. Nous avons le Parc naturel régional de la Brenne, la vallée de George Sand, Nohant, la vallée des peintres, Eguzon, Valençay, Bouges, le Château du Bouchet, nous sommes le pays des milles étangs et le département qui accueille la petite Venise à Argenton-sur-Creuse. Et de très nombreux autres sites incontournables ! Des pôles d’apprentissage qui se développent et qui offrent un très large panel de formations, qui s’enrichit chaque année. Il y a cette volonté de vouloir recréer des services de proximité, comme à Saint-Hilaire sur Benaize avec le magasin automatique ouvert 24h/24h. Nous accueillons de grands festivals : le Festival Darc et le festival du Son Continu. Pour toutes ces raisons, et bien d’autres encore, je suis très positive pour notre département.

